



COMMUNE DE CHATEAUNEUF-DU-FAOU

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à dix-neuf heures (**18 décembre 2025** à 19 h), le Conseil municipal de la commune de CHATEAUNEUF-DU-FAOU, dûment convoqué le 12 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ar Sterenn, sous la présidence de Monsieur Tugdual BRABAN, Maire.

La convocation a été affichée en Mairie le 12 décembre 2025.

Étaient présents : BRABAN Tugdual, LALLOUET Michèle, NOEL Bernard, DEROUT Nathalie, BERROU David, DUFOUR Gwénaëlle, RIOU Yvon, GARNIER Fabienne, GAUTHERON Jean-Louis, LAMBOLEY Annick, PAUGAM-LE FOLLEZOU Marie, LE SANN Renan, L'HARIDON Lionel, TOULANCOAT Anthony, LE JARD Elodie, JONCOUR Claude, NICOLAS Christian, MALTRET Jean-Claude, PERON Christian, GUEGUEN Isabelle.

Étaient absents excusés : DELAPORTE David, HEMAR Caroline, FERELLEC Christophe, MONNERAIS Catherine, POIGNONNEC Brigitte, BOUVIER Anna, LOLLIER Hélène.

Était absent : /

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 20

Pouvoirs :

DELAPORTE David donne pouvoir à BRABAN Tugdual,
HEMAR Caroline donne pouvoir à DUFOUR Gwénaëlle,
FERELLEC Christophe donne pouvoir à LE SANN Renan,
MONNERAIS Catherine donne pouvoir à LALLOUET Michèle,
POIGNONNEC Brigitte donne pouvoir à JONCOUR Claude,
BOUVIER Anna donne pouvoir à NICOLAS Christian,
LOLLIER Hélène donne procuration à GUEGUEN Isabelle.

Secrétaire de séance : LAMBOLEY Annick

N° 2025-12-135 : Tarifs 2026

Rapporteur : LALLOUET Michèle

Sur proposition de la Commission Finances du 8 décembre 2025,
Après avoir pris connaissance des tarifs proposés,
Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Valide les tarifs des services municipaux pour l'année 2026 comme suit :



TARIFS COMMUNAUX

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
 Reçu en préfecture le 23/12/2025
 Publié le
 ID : 029-212900278-20251218-2025_12_135-DE

LOCATION DES SALLES	2026
<i>Roz Aon :</i>	
→ associations châteauneuviennes	gratuit
→ associations extérieures, administrations du territoire de la CCHC	220 €
→ personnes de la Commune	165 €
→ personnes morales à but lucratif	265 €
→ cérémonies d'obsèques (à facturer aux Pompes Funèbres)	70 €
autres utilisations :	
- matinée : 9h-12h	35 €
- après-midi : 14h-18h	35 €
- soirée : 18h-22h	35 €
- journée (9h-18h)	60 €
<i>Salle « Ar Sterenn » :</i>	
→ participation forfaitaire aux frais de fonctionnement :	
▪ associations châteauneuviennes	gratuit
▪ tous les utilisateurs	135 €
→ participation supplémentaire	
▪ associations extérieures, administrations du territoire de la CCHC	200 €
▪ personnes morales à but lucratif	350 €
→ forfait sono – éclairage avec présence du régisseur - associations hors CDF - forfait jour 9h-19h	
150 €	
→ " " " " " - associations hors CDF - forfait dimanche-jour férié-soirée	200 €
→ " " " " " - autres - forfait jour 9h-19h	200 €
→ " " " " " - autres - forfait dimanche-jour férié-soirée	250 €
→ cérémonies d'obsèques (à facturer aux Pompes Funèbres) :	
110 €	
<i>Locaux des bureaux de permanence (7, rue de la Mairie Maison Scoarnec) :</i>	
prix par jour	
- location 1/2 journée	15 €
- location journée	25 €
<i>Salles Mairie (au RDC ou 1er étage)</i>	
- location 1/2 journée	15 €
- location journée	25 €
<i>Locaux associatifs (13 rue Général de Gaulle bâtiment D)</i>	
→ associations châteauneuviennes	gratuit
→ autres utilisateurs : ▪ occasionnels	70 €
▪ réguliers (par utilisation)	20 €

SERVICES CULTURELS	2026
BIBLIOTHEQUE	gratuite au 01/07/19
abonnement annuel par famille	
estivant (par livre + caution de 20 €)	
fonds breton : abonnement pour consultation	
fonds breton : tarif spécial étudiant	
pénalité pour livres rendus en retard, par livre et par semaine	
renouvellement de la carte d'abonné en cas de perte	
livres anciens déclassés	
COLLECTION SERUSIER	
Estampes :	
- Paysage vert	168 €
- Terre Bretonne	78 €
Livre	37,50 €
Ouvrages	
Armand Séguin, la vie errante, l'œuvre insolite, Henry MASSON	7 €
Paul Sérusier, de Pont Aven à Châteauneuf-du-Faou, Henry MASSON	7 €
Les noms de lieux à Châteauneuf-du-Faou, André LE CORNEC	4 €
Bijoux :	
Collier Sérusier papillon 1 élément	164 €
Boucle d'oreilles pendant Sérusier papillon	139 €
Broche Sérusier papillon	139 €
Bracelet Sérusier 1 élément	81 €
Edition NOLPOP	
Carte postale 10*15cm	2.50€
Carte postale A5	7 €
Magnet	6 €
Affiche 30*40cm	19 €
Affiche 50*70 cm	29 €
Divers	
Jeu de société, Circino	25 €
Médaille Sérusier – Monnaie de Paris	140 €

TARIFS MUSEE	2026
Plein tarif	7 €
Tarif réduit (étudiant, 12-26 ans, demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, personne en situation de handicap (et 1 accompagnateur gratuit), carte famille nombreuse, membre de la carte CNAS, groupe à partir de 10 personnes et, titulaire d'un titre/carte relatif à une convention de partenariat en vigueur)	5 €
Gratuité (moins de 12 ans, invalidité, membre de l'ICOM, journaliste, titulaire de la carte du réseau des musées finistériens, carte du ministère de la culture et 1 accompagnateur)	Gratuit
Scolaires	
Scolaires de Châteauneuf-du-Faou : écoles et collèges	Gratuit
Visite libre hors Châteauneuf-du-Faou	30€/visite
Visite guidée	50€/visite
Atelier	3€/élève
Divers	
Visite guidée	Billet d'entrée+ 3 €/personne
Atelier seul	5€ par personne
Atelier famille (1 visite guidée+1 atelier)	Billet entrée+5€
Conférences	5€ par personne
Location de la salle Théo Yvinec (mise en place configuration demandée)	350€ journée
	190€ la ½ journée
Abonnement annuel	
Carte individuelle	19 €
Carte famille (2 adultes et jusqu'à 4 enfants - 18 ans)	38 €
Animations	
Yoga / Sophrologie	10 €
Art-thérapie	15 €
Animations ludiques pendant les vacances	10€/adulte, 5€/ enfant

SERVICES PERISCOLAIRES	2026
RESTAURANT SCOLAIRE	
prix du repas enfant	3,50 €
prix du repas pour les autres rationnaires	5,65 €
GARDERIE PERISCOLAIRE	
* <u>le matin</u> ▪ 1er enfant	1,60 €
▪ 2 ^{ème} enfant (- 30 %)	1,10 €
▪ 3 ^{ème} enfant (- 35 %)	1,00 €
* <u>le soir</u> ▪ 1er enfant	2,70 €
▪ 2 ^{ème} enfant (- 30 %)	1,90 €
▪ 3 ^{ème} enfant (- 35 %)	1,70 €
* <u>le matin et le soir</u> ▪ 1er enfant	3,80 €
▪ 2 ^{ème} enfant (- 30 %)	2,70 €
▪ 3 ^{ème} enfant (- 35 %)	2,45 €
<i>Gratuité à partir du 4^{ème} enfant de la même famille</i>	
<i>Pénalité de retard</i>	15 € le 1/4 heure
<i>Garderie sans goûter (sous condition de PAI)</i>	2,20 €

SERVICES TECHNIQUES	2026
TERRE VEGETALE (par m3)	4 €
Vente de délaissé de voirie	2 €/m ²
BRANCHEMENT ELECTRIQUE EXTERIEUR	15€/j
LOCATION DE MATERIEL ET MAIN D'OEUVRE	
Elagage / heure / agent	60 €
mise à disposition du personnel (coût de la main d'œuvre à l'heure)	35 €
location (pour une période maximum de location de 3 jours),	
. barrières, à l'unité	1 €
. tables, à l'unité	2 €
. chaises, à l'unité	0,50 €
. Remorque frigorifique	30 €
. grilles d'exposition, à l'unité	2 €
. Barrières de police à l'unité	2 €
. Grille Heras à l'unité	2 €
. Pochoir pour peinture routière à l'unité	2 €
. Coffrage métallique réhausse tampon de voirie	30 €
Location par jour	
. Laveur à haute-pression	50 €
. Auto-laveuse	60 €
Fourniture et poses de buses par la commune + coût MO/h	Dépense réelle buses
PODIUM	
. location	4€/m ² /j
NB : 1°) il faut compter les heures de l'agent chargé du suivi du montage et du démontage + frais de déplacement (véhicule + repas) + transport à la charge du demandeur	
2°) si le podium est bâché, multiplier ces prix par deux	
3°) attestation d'assurance à fournir et une caution de 1500€	
MICROSIGNALISATION	
A revoir lors de la refonte de la signalétique	
TERRASSES (forfait)	
du 1er avril au 31 octobre	30 €
du 1er janvier au 31 décembre	60 €
HELISTATION	
atterrissage d'un hélicoptère de nuit avec terrain balisé (éclairage + assistance technique), prix TTC	70 €
décollage d'un hélicoptère de nuit avec terrain balisé (éclairage + assistance technique), prix TTC	70 €

Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le

ID : 029-212900278-20251218-2025_12_135-DE

DROITS DE PLACE	
marché (15/04 au 15/09, gratuité le reste de l'année) :	
1€ le ml	minimum=3€ maximum=6€
Annuel : forfait 22 jours (petit marché)	22*nbre ml
Annuel : forfait 11 jours (grand marché)	11*nbre ml
Saisonnier : forfait 17 jours	17*nbre ml
Occasionnel	3€*nbre ml
Fête foraine :	
. Forfait 8 jours manège ou boutique supérieur à 100m2 ou 6ml	80 €
. Forfait 8 jours manège ou boutique inférieur à 100m2 ou 6ml	40 €
Attraction en dehors de la fête foraine, forfait jour	15 €
Ventes en dehors du marché, forfait annuel	120 €
CHANTIER D'INSERTION	
Prestation extérieure pour 1 agent/jour (soit 6 heures de travail compris déplacement)	70 €

COMPLEXE TOURISTIQUE DE PENN AR PONT	2026
Village de Gîtes	
<i>↳ Logement 1 personne seule :</i>	
- la nuitée	65 €
- la semaine	420 €
<i>↳ Logement à partir de 2 jusqu'à 6 personnes</i>	
- la nuitée	80 €
- la semaine	510 €
Titulaires d'un contrat de travail saisonnier ou temporaire sur le territoire de la CCHC - longue durée (exonération de taxe de séjour)	
Studio 2 personnes	
Tarif mensuel charges comprises	500 €
Tarif à la nuitée (ajout de 5€ par nuitée électricité du 15/10 au 15/04)	20 €
<i>En option :</i>	
. Forfait ménage de fin de séjour : le forfait pourra être doublé en fonction de l'état du gîte	55 €
. Draps jetables : le kit pour 1 lit	6 €
. Chauffage : la nuitée par gîte	
* du 15/10 au 15/04	5 €
Camping (par nuitée) :	
Forfait 1 pers. + emplacement + véhicule	9 €
Forfait 2 pers. + emplacement + véhicule	13 €
Forfait camping-car ou van aménagé 1 à 2 personnes (service vidange inclus)	13 €
Enfant de 0 à 2 ans*	Gratuit
Enfant de 3 à 10 ans*	4 €
Enfant de 11 à 17 ans*	5 €
Adulte supplémentaire 18 ans et +	5 €
Electricité (16A)	4 €
Animal	Gratuit
Douche seule par personne	2 €
Vidange camping-car (pour les camping-caristes qui ne séjournent pas au camping)	4 €
Matériel de tennis	
Vente de balles de tennis, le tube de 4 balles	5 €
ESPACE GEORGES LE MEUR	
LOCATION	
<i>Salle des fêtes / 24 h</i>	
▪ associations châteauneuviennes	gratuit
▪ utilisateurs châteauneuviens	250 €
▪ utilisateurs extérieurs	400 €
▪ Forfait ménage	100 €

<i>Salle bibliothèque de Penn Ar Pont :</i>		
▪ associations châteauneuviennes		gratuit
▪ autres utilisateurs :	- matinée : 9h-12h	35 €
	- après-midi : 14h-18h	35 €
	- soirée : 18h-22h	35 €
	- journée	60 €
LOCATION VAISSELLE DE PENN AR PONT		
La vaisselle de l'Espace Georges Le Meur est mise à disposition aux personnes privées, physiques ou morales. Les associations de Châteauneuf-du-Faou bénéficient de la gratuité de la vaisselle 1 fois par an.		
Location vaisselle :	- 150 couverts	220 €
Forfait location 150 verres seuls		150 €
Dégradations :	- Assiette unité	2 €
	- Verre unité	1 €
	- Couvert unité	0,70 €

POUR EXTRAIT CONFORME,

La secrétaire de séance

Le Maire,

Annick LAMBOLEY

Tugdual BRABAN


